

PROCÈS-VERBAL pour tenir lieu d'une assemblée générale annuelle des membres de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL » en date du 8 mars 2012 à laquelle sont présents :

Me Gaétan Turbide, MM. Gaétan Vandal, Marcel Alexander, Michel Demers et Jean Roy, étant tous membres de la Corporation et formant quorum des membres l'assemblée générale annuelle.

AGAM-2012-03-08/001 ÉTATS FINANCIERS
AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que soient approuvés les états financiers de la Corporation, portant la date du 8 mars 2012, pour la période se terminant le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2009, tels qu'adoptés par le conseil d'administration.

(Réf : 1)

AGAM-2012-03-08/002 NOMINATION DES AUDITEURS POUR
L'EXERCICE 2011

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le cabinet de comptables Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. soit nommé auditeur de la Corporation pour l'exercice financier se terminant

Secrétaire-
trésorier

le 31 décembre 2011 et de laisser au conseil
d'administration le soin d'établir leur rémunération.

(Réf : 2)

AGAM-2012-03-08/003 ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que les personnes suivantes soient élues
administrateurs de la Corporation :

Marcel Alexander
Michel Demers
Jean Roy
Gaétan Turbide
Gaétan Vandal

(Réf : 3)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
AGAM 8 MARS 2012

Secrétaire-
trésorier